

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE

I- DECLARANT

- ♦ Dénomination sociale : SAID BEN ROMDHANE
- ♦ Nationalité : Tunisienne
- ♦ Adresse : 14 Rue Abou Jaafar – Riadh Andalous.

II- SOCIETE VISEE PAR LA DECLARATION

- * Dénomination sociale : SOMOCER
- * Adresse : Menzel Hayet- 5033 Zaramdine- Monastir- Tunisie.
- * Capital social : 40 656 000 dinars réparti en 40 656 000 actions

III - FRANCHISSEMENT DE SEUIL

- * Seuil(s) franchi(s) : 5%
- * Sens du franchissement : à la Hausse
- * Date du franchissement du seuil : 21/04/2026
- ♦ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote détenus avant le franchissement du seuil :

- directement	2 000 000	Actions et droits de vote, soit	4,919%	du capital
- indirectement		Actions et droits de vote, soit		du capital
- de concert	32 000	Actions et droits de vote, soit	0,079%	du capital
TOTAL	2 032 000	Actions et droits de vote, soit	4,998%	du capital

- ♦ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote cédés en franchissement du seuil :

- directement		Actions et droits de vote, soit		du capital
- indirectement		Actions et droits de vote, soit		du capital
- de concert	8 000	Actions et droits de vote, soit	0,019%	du capital
TOTAL	8 000	Actions et droits de vote, soit	0,019%	du capital

- ♦ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote détenus après le franchissement du seuil :

- directement	2 000 000	Actions et droits de vote, soit	4,919%	du capital
- indirectement		Actions et droits de vote, soit		du capital
- de concert	40 000	Actions et droits de vote, soit	0,098%	du capital
TOTAL	2 040 000	Actions et droits de vote, soit	5,017%	du capital

IV- ACTIONS ET DROITS DE VOTE DETENUS PAR UN TIERS AVEC QUI LE DECLARANT AGIT DE CONCERT :

Dénomination Sociale	Nbre d'actions et de droits de vote	% du capital et de droits de vote
Karim Ben Romdhane	10 000	0,024%
Yasmine Ben Romdhane	10 000	0,024%
Nadia Ben Romdhane	10 000	0,024%
Amel Ben Romdhane	10 000	0,024%
Total	40 000	0,098%

V -OBJECTIFS VISES AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS, le déclarant a précisé :

- Pas d'intentions.

VI- OPERATION DONNANT LIEU A LA DECLARATION : Cession en Bourse

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse de Tunis, le 26 Février 2026 par l'intermédiaire en Bourse l'AFC.